

## **Texte CSA Nice** **Mardi 7 janvier 2025**

L'année 2024 s'est achevée sur un sombre tableau : les conflits se multiplient. Au Proche-Orient, la politique expansionniste de l'Etat d'Israël n'a plus de limites, destruction de Gaza, remise en cause du cessez-le-feu au Liban, bilan humain effroyable. En Amérique et en Europe, l'extrême droite prospère, galvanisée par la victoire de Trump et d'E. Musk. Dans ce contexte, l'issue du conflit en Ukraine reste préoccupante. Sur le plan climatique, 2024 a été l'année la plus chaude mais les discours actuels de croissance à tout prix en dépit de la situation ne présagent rien de bon en matière d'orientation politique pour faire face aux enjeux environnementaux.

La situation dramatique à Mayotte, au-delà de la brutalité de l'événement climatique, illustre combien les services publics sont défaillants. Plus encore que dans l'hexagone, ils y sont en perdition : gestion de l'eau, urgences dans les hôpitaux, l'école, les prisons, les tribunaux... La responsabilité de l'Etat est évidente dans ce département français laissé pour compte. Le SNES s'est rapidement mis en capacité de répondre aux collègues, notamment grâce aux militant·es du SNES Mayotte qui, dès qu'ils ont pu avoir du réseau, ont fait leur possible pour recenser les besoins des personnels et porter leur situation auprès du rectorat.

Plus généralement, la crise politique s'aggrave. Macron reste dans le déni de sa défaite et commence tout juste à admettre, lors de ses vœux, le 31 décembre, que son choix de dissolution n'a pas forcément été une réussite mais a créé des divisions supplémentaires. Cette fracture va forcément impacter les deux dernières années du mandat avec tous les risques sous-jacents que nous craignons pour la présidentielle de 2027. Le président est de plus en plus décrié dans l'opinion, sa conception de la Vème république tend à confirmer l'idée d'un régime à bout de souffle. Comment alors expliquer que les perdants d'hier restent au gouvernement, pire que des revenants tant désavoués soient de retour, tels Valls.

François Bayrou a choisi Elisabeth Borne comme ministre de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Elisabeth Borne reste pour les Français et particulièrement pour les enseignant.e.s la Première ministre de la réforme des retraites, une réforme injuste, très largement contestée. Elisabeth Borne a fini par passer en force, à l'aide de l'article 49.3 de la Constitution, comme sur les budgets de ses différents gouvernements. Et là voilà maintenant rue de Grenelle alors que l'École est à un point de bascule et traverse une crise profonde.

Cette nouvelle ministre de l'Éducation nationale, la 5ème en un an (!), devra rapidement apporter des réponses sur les urgences du moment : budget 2025, salaires et carrières, conditions de travail, "Choc des savoirs", EVARS (Éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle), situation à Mayotte, ... Elle devra également changer de méthode : il ne pourra y avoir de 49.3 éducatif ! Dans l'EN, nous pouvons certes nous réjouir des coups portés devant le Conseil d'État contre le Choc des savoirs et des critiques formulées par l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire contre le SNU qui devraient, en toute logique, freiner la généralisation de ce dernier. Enfin, la reprise s'annonce sur les chapeaux de roue, d'autant plus que le ministère va devoir traiter dans les prochaines semaines tout ce qui n'a pas été fait en décembre pour cause de gouvernement démissionnaire.

## **Action :**

- **Mayotte :** Le SNES-FSU appelle à participer à la campagne de dons mise en place par Solidarité Laïque (à laquelle appartient la FSU) tout en exigeant des réponses politiques à la hauteur des enjeux environnementaux, sociaux et éducatifs.

- **AESH, en grève le 16 janvier : Dans le 06 et le 83 des actions sont en cours de construction et seront communiquées très prochainement.** La FSU avec la CGT Educ'action, le SNALC et SUD appellent les AESH à une journée de mobilisation et de grève le jeudi 16 janvier 2025 pour exiger, en reprenant les mandats du SNES et de la FSU :

- la création d'un corps de fonctionnaire de catégorie B dans la Fonction publique d'État, pour reconnaître le métier d'AESH ;
  - une augmentation significative des rémunérations sur toute la carrière ;
  - la reconnaissance d'un temps complet sur la base d'un accompagnement élève de 24 heures, sans ajouter de nouvelles missions sur le temps périscolaire ;
  - l'abandon des PIAL, des PAS et de la politique de mutualisation des moyens ;
  - un recrutement d'AESH à hauteur des besoins.
- **Le conseil syndical se mandate pour demander la fin des publications sur le réseau X** et le SNES-FSU 06 fait le choix de rejoindre Blusky tout en l'annonçant préalablement sur X.
- **Poursuite de la mobilisation, suite à la journée réussie du 5 décembre :**
- Pour maintenir la pression et préparer la mobilisation future, il faudrait penser la production de contenus numériques interactifs (capsules vidéo) sur nos revendications principales (ex : salaires, conditions de travail) : productions faites par les syndiqués sur un modèle proposé (ex : prendre une photo devant le bâti dégradé), etc. Cela permettrait de renouveler la forme de nos publications sur les réseaux sociaux et le champ des destinataires, tout en offrant une forme d'engagement nouvelle pour nos syndiqués.
  - Dès à présent, les sections académiques doivent encourager la tenue d'HIS dans les établissements et fournir très régulièrement (chaque mois, ce serait parfait) une lettre (sur le modèle de la lettre envoyée aux militants) avec un certain nombre de liens aux S1 pour les aider à animer efficacement ces heures. Par exemple, il serait souhaitable d'abonder l'espace adhérents (dans mon établissement -outils du S1), en outils de l'actualité (diaporamas, visuels, tracts modifiables...).
  - Le conseil syndical pense qu'il faut se tenir prêt à partir en grève, sans attendre le retour des différentes zones de vacances (10 mars !) si de graves annonces sont faites lors du discours du 14 (essentiellement journées de carence, suppression de postes).
- **Le conseil syndical, dans le contexte du procès de Mazan** qui fera jurisprudence dans l'histoire de la lutte des violences faites aux femmes, salue le courage de Gisèle Pelicot et tient à lui témoigner tout son soutien.
- **Il y a 50 ans, étaient publiés les décrets de la loi Veil**, le conseil syndical demande à ce que le SNES et le FSU participent aux commémorations initiées par les associations, autour du 17 janvier.

**VOTE : 19 présents**

**ABS : 0**

**NPPV : 0**

**CONTRE : 0**

**POUR : 19**